

**COMMUNE DE CASTELSARRASIN**

(TARN-ET-GARONNE)

Année 2016  
5<sup>ème</sup> séance

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2016**

L'An deux mille seize et le vingt-deux du mois de septembre (**22.09.2016**) à 18h30, le Conseil Municipal de CASTELSARRASIN, convoqué le 16 septembre 2016, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. BESIERS J-Ph. - Mme ROBIN N. - M. REMIA A. - Mme BAJON-ARNAL J. -  
MM. KOZLOWSKI E. - PONS M. - Mme CARDONA M. - M. COSTES Th. -  
Mme CAMPOURCY V. - MM. BENECH R. - DURIEU M. - DAL CORSO M. - LANNES S. -  
LALANE J-A. - Mmes TRESSSENS Ch. - PECCOLO M-Ch. - M. FERVAL J-Ph. - Mme RIEDI S. -  
M. FRANCERIES Ph. - Mmes BETIN N. - AUGÉ C. - MM. BONNEVIE J-P. - ANGLES A. -  
Mme GAMBARA C. - MM. CHAUDERON B. - FOURMENT M. - Mmes COCULA V. -  
MALVESTIO M. (à partir de la question n° 7)

**ABSENTS REPRESENTES :**

Mme HURREAU-SAUVET N. qui a donné procuration à M. PONS M.  
Mme QUEVAL G. qui a donné procuration à M. BESIERS J-Ph.  
M. IMBERT J-P. qui a donné procuration à Mme CARDONA M.  
Mme DULUCQ M. qui a donné procuration à Mme BETIN N.  
Mme FERNANDEZ F. qui a donné procuration à Mme PECCOLO M-Ch.

**ABSENTE NON EXCUSEE :**

Mme MALVESTIO M. (jusqu'à la question n° 6)

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Madame AUGÉ Céline ayant obtenu la majorité des suffrages, a été déléguée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**AFFICHAGE EN MAIRIE DE CASTELSARRASIN, LE 28 SEPTEMBRE 2016**



.../...

## **APPEL NOMINAL**

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, **Madame Céline AUGÉ**, Secrétaire de séance.

### **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 juin 2016**

Approuvé à l'unanimité des votants

#### **DELIBERATION N° 09/2016-1**

##### **Adoption du Projet Educatif De Territoire (PEDT) 2016-2019**

- **Autorisation de signer la convention de mise en place**

Le Conseil Municipal décide :

- d'adopter le Projet Educatif Territorial 2016-2019 pour une durée de trois ans ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise en place tripartite.

Adoptée à l'unanimité des votants

#### **DELIBERATION N° 09/2016-2**

##### **Règlement du Service Municipal de Restauration Scolaire**

Le Conseil Municipal adopte, à compter de l'année scolaire 2016-2017, le règlement du service municipal de restauration scolaire.

Adoptée à l'unanimité des votants

#### **DELIBERATION N° 09/2016-3**

##### **Fixation des frais de scolarité d'enfants extérieurs à la Commune – Année 2016**

Le Conseil Municipal fixe le montant de la participation aux frais de scolarité, pour les enfants extérieurs à la Commune, à 800,22 € par enfant.

Adoptée à l'unanimité des votants

#### **DELIBERATION N° 09/2016-4**

##### **Convention de partenariat informatique avec le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn-et-Garonne**

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal :

- approuve la convention de partenariat Informatique et l'annexe à la convention avec le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn-et-Garonne pour l'année 2016, renouvelable chaque année par tacite reconduction pour une durée ne pouvant excéder 4 ans ;
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité des votants

#### **DELIBERATION N° 09/2016-5**

##### **Schéma Départemental des Enseignements et de l'Education Artistiques - Convention d'intervention entre l'ADDA 82 / la FDSM 82 / la Confédération Musicale de France et la Commune de Castelsarrasin**

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-6**

**Stage et concert de la Fanfare Départementale à Castelsarrasin - Convention de partenariat avec l'ADDA 82, la FDSM 82**

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-7**

**Convention d'objectifs 2016-2018 entre le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et la Commune de Castelsarrasin et l'École Municipale de Musique**

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal approuve la convention d'objectifs 2016-2018 et autorise Monsieur le Maire à la signer. La prise d'effet de la convention interviendra à la date de la signature.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-8**

**Dénomination de la salle des fêtes de Gandalou**

Le Conseil Municipal décide :

- de dénommer « Salle de l'Oppidum », la salle des fêtes de Gandalou. Cette nouvelle dénomination sera matérialisée aux frais de la Commune par l'apposition de plaques indicatives ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-9**

**Convention de partenariat avec le Lions Club pour l'installation de boîtes à livres**

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal :

- approuve la convention de partenariat à intervenir avec le Lions Club, dans le cadre et le dispositif « boîtes à livres » ;
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents nécessaires à son exécution.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-10**

**Mise en œuvre d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (AD'AP)**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer et à mettre en œuvre un Agenda d'Accessibilité Programmé (AD'AP), et à signer tout acte ou tout document pour l'application afférente à ce programme.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-11**

**Schéma de mutualisation des services**

- **Avis du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de schéma de mutualisation.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-12****Convention de création d'un service commun de gestion de la paie entre la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Castelsarrasin****- Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet de convention de mutualisation de la paie à intervenir entre la Commune de Castelsarrasin et le Centre Communal d'Action Sociale de Castelsarrasin, pour une période courant du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 octobre 2022 inclus ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention qui précise, notamment, les modalités de fonctionnement, de financement du service commun mutualisé de paie et les rôles et obligations respectifs du Centre Communal d'Action Sociale de Castelsarrasin et de la Commune ;
- autorise Monsieur le Maire à prendre toute disposition nécessaire à l'exécution de la présente.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-13****Convention de mise à disposition de trois agents de la Commune auprès de l'Association CAC Rugby****- Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal :

- approuve la convention de mise à disposition de trois agents municipaux au profit de l'Association CAC Rugby, suivant les quotités et pour une durée d'un an courant du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017 inclus ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le CAC Rugby.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-14****Création d'un emploi de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe (Catégorie B)**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à créer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 un emploi Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe ;
- à pourvoir cet emploi par un agent lauréat du Concours de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe ;
- à établir sa rémunération par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement ;
- à dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Adoptée par 28 voix pour

Et 5 abstentions (M. ANGLES, Mme GAMBARA, M. CHAUDERON, M. FOURMENT, Mme COCULA)

**DELIBERATION N° 09/2016-15****Modification du tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal approuve les modifications ci-après, ainsi que leurs modalités d'application.

- Suppression :
  - Un poste d'attaché territorial non titulaire – art 3-3-2 – indice 423 – à temps complet
- Création :
  - Un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

Adoptée par 28 voix pour

Et 5 abstentions (M. ANGLES, Mme GAMBARA, M. CHAUDERON, M. FOURMENT, Mme COCULA)

**DELIBERATION N° 09/2016-16****Subvention à l'Association « UDAF de Tarn-et-Garonne » - 2016**

- **Participation au financement d'un Référent coordinateur départemental des parcours des victimes de violences intrafamiliales**

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 2.000 € à l'UDAF de Tarn-et-Garonne, pour la mise en place d'un Référent coordinateur départemental des parcours des victimes de violences intrafamiliales, et ce au titre de l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-17****Subvention à l'Association « Espace Loisirs » – 3<sup>ème</sup> acompte 2016**

Le Conseil Municipal attribue la subvention suivante : Association « Espace Loisirs » (3<sup>ème</sup> acompte) = 40.000,00 €

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-18****Subventions 2016 aux Associations**

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes, au titre de l'année 2016 :

- 1.500 € à l'Association « Club des Amateurs de Véhicules d'Époque 82 » (subvention exceptionnelle de fonctionnement) ;
- 400 € à l'Association « Marche Nordique Castelsarrasin et Randonnée » (subvention d'investissement – chapitre 204).

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-19****Subventions à deux Associations dans le cadre du Jumelage avec la Commune de Fiume Veneto**

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes, au titre du Jumelage entre les Communes de Castelsarrasin et Fiume Veneto :

- 2.074,07 € à l'Association « Moissac Castelsarrasin Basket Ball » ;
- 436,32 € à l'Association « Gandalou Football Club ».

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-20****Versement d'une participation à l'Association des Communes du Canal des Deux Mers dans le cadre du Contrat d'itinéraire à vélo (V 80)**

Le Conseil Municipal décide de verser une participation de 50 € à l'Association des Communes du Canal des Deux Mers, au titre de l'exercice 2016, dans le cadre du Contrat d'itinéraire à vélo (V 80).

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-21****Décision Budgétaire Modificative n° 1 (Budget Annexe Abattoir, exercice 2016)**

Le Conseil Municipal approuve, sans réserve, la décision modificative n° 1 du Budget Annexe Abattoir pour l'exercice 2016.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-22****Modification de tarifs municipaux****- Révision des tarifs du Port Jacques-Yves Cousteau**

Le Conseil Municipal approuve les tarifs du Port Jacques-Yves Cousteau. Ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-23****Programme d'assainissement des terres 2017****- Demande de subvention**

Le Conseil Municipal :

- approuve le programme d'Assainissement des terres 2017, tel que suit, pour un coût prévisionnel de 21.918,50 € HT :

LOCALISATION	LONGUEUR
Fossé impasse Fayard	300 ml
Fossé Millole	2500 ml
Fossé Sica Garonne	940 ml
Fossé Béoulaygue	723 ml
<b>TOTAL</b>	<b>4.463 ml</b>

- sollicite du Département l'attribution d'une subvention à hauteur de 51 %, soit 11.178,00 € HT.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-24****Programme voirie rurale 2016****- Demande de versement de la subvention départementale (AFD)**

Le Conseil Municipal :

- approuve le programme 2016 de réfection de la voirie rurale pour un montant prévisionnel de 294.379,25 € HT,
- sollicite le versement de la subvention départementale pour un montant de 86.846,00 €,
- autorise Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution des présentes et à signer tous les actes nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-25****Travaux complémentaires Salle Paul Descazeaux****- Demande de subvention départementale**

Le Conseil Municipal :

- approuve le programme de l'opération et son plan de financement ;
- sollicite une subvention départementale à hauteur de 3.287,00 € (12 %) ;
- autorise Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution des présentes et à signer tous les actes nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-26****Rénovation de la passerelle piétonne du Port de Plaisance****- Demandes de subventions**

Le Conseil Municipal :

- approuve le programme de l'opération et son plan de financement ;
- sollicite les subventions suivantes :
  - o Europe (LEADER) ..... 39.291,00 € (40 %)
  - o Région ..... 9.822,75 € (10 %)
  - o Département ..... 29.468,25 € (30 %)
- autorise Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution des présentes et à signer tous les actes nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-27****Convention relative au versement de l'aide financière de l'Etat pour la gestion de l'Aire de Laverdoulette - Année 2016****- Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal approuve la convention avec l'Etat, relative au versement de l'aide financière pour la gestion de l'Aire des gens du voyage de Laverdoulette, et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-28****Adhésion à la Fédération Nationale des Centres-Villes (FNCV – Les Vitrites de France)**

Le Conseil Municipal :

- approuve l'adhésion de la Commune à la Fédération Nationales des Centres-Villes – Les Vitrites de France ;
- autorise, à ce titre, le versement de la cotisation « membre adhérent » s'élevant, à 63 euros HT, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-29****Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et Garonne relative à la « Bourse des locaux et du foncier d'entreprise du département du Tarn-et-Garonne »****- Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet de convention à intervenir entre la Commune de Castelsarrasin et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne relative à la « Bourse des locaux et du foncier d'entreprise du département du Tarn-et-Garonne » ;
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention, pour une durée de deux ans, moyennant un forfait annuel de 900 euros HT.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-30**

**Appel à candidatures pour « l'accompagnement à la structuration d'une démarche de management de centre-ville et de territoire » lancé par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Midi-Pyrénées**

- **Approbation du dépôt de candidature de la Commune de Castelsarrasin**

Le Conseil Municipal :

- approuve le dépôt de candidature de la Commune de Castelsarrasin au dispositif régional lancé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées pour « l'accompagnement à la structuration d'une démarche de management de centre-ville et de territoire » ;
- autorise Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution des présentes et à signer tous les actes nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-31**

**Acquisition amiable de la parcelle cadastrée section AR n° 74, sise Moulin à Vent à Castelsarrasin**

Le Conseil Municipal :

- approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section AR n° 74 :
  - o Propriétaire : Société TRIMET France.
  - o Identification de la parcelle : Parcelle cadastrée Section AR n° 74, d'une superficie totale de 178 m<sup>2</sup>.
  - o Prix : Le prix de la vente est fixé à 12 €/m<sup>2</sup> soit ; 2.136 euros net vendeur.
  - o Frais : Tous les frais de rédaction, de publication de l'acte de vente, quelle que soit leur nature, sont à la charge de la Commune, en sus du prix de vente.
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-32**

**Compte rendu d'activité de la concession de Gaz pour l'année 2015**

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport annuel, exercice 2015, sur la concession de gaz.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-33**

**Convention de servitudes avec le SDE 82 - Dissimulation Basse Tension Rue de Flamens et Place des Deux Chênes sur la parcelle communale cadastrée DH n° 346**

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal :

- approuve la convention de servitude à intervenir entre le SDETG et la Commune de Castelsarrasin et autorise Monsieur le Maire à la signer ;
- autorise le SDETG à effectuer les travaux nécessaires à ces installations et à leur entretien, à ses frais.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 09/2016-34**

**Protocole d'accord à intervenir entre la Commune et la Société PECHINEY BATIMENT - Travaux de réhabilitation du Site Ex-UNILIN et acquisition de la parcelle DB n° 160 à la Société PECHINEY BATIMENT**

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet de protocole ;



- autorise Monsieur le Maire à signer le Protocole à intervenir dans les termes substantiellement conformes au projet ;
- autorise la société Pechiney Bâtiment à réaliser, à ses frais et risques, l'ensemble des travaux de réhabilitation du site Ex-Unilin décrits au Protocole, sur ses terrains et sur la partie des bâtiments appartenant à la Commune situés sur le site Ex-Unilin ;
- autorise la Commune à réaliser les travaux de dévoiement du drain pluvial dans les termes et conditions décrits au Protocole ;
- acquiert la parcelle DB n° 160, au prix d'un euro net vendeur, les frais d'actes, de publicité foncière, ainsi que les éventuels droits et taxes étant à la charge de la Commune ;
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision, notamment, l'acte de vente relatif à la passerelle DB n° 160, et de manière générale faire tout ce qui sera utile et nécessaire, négocier tous ajustements, finaliser la négociation et apporter toutes modifications/adaptations qui ne bouleversent pas l'économie générale du projet envisagé et notamment de la vente, signer tout autre document nécessaire, le tout afin de pouvoir procéder à la réalisation complète du projet et de la vente envisagée

Adoptée à l'unanimité des votants

**INFORMATION : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR  
DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

LEVEE DE LA SEANCE A 20H35

